

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle des Associations.

Présents : Mesdames Henriette BEAUDET, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT,
Messieurs Charles BARRIBAUD, Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Rémy NEAU,
Arnaud POIRAUT

Excusés/Pouvoir : Marie-Noëlle BEAUDET pouvoir à Henriette BEAUDET, Carine BERNARD pouvoir à
Véronique GILBERT, Jean-Pascal GUIOT pouvoir à Sébastien BERGUER

Date de la convocation : 9 novembre 2020

Ordre du jour :

- rencontre avec Mr Gardenal de la Communauté de Communes : aménagement du centre-bourg
- convention de mise à disposition de l'adjoint administratif
- tarifs 2021 : salle communale/hébergement du Logis de la Forêt – salle des Associations – cimetière – prêt de matériel
- fleurissement enceinte du Logis de la Forêt
- Mare route des Eaux
- Questions diverses

Madame le Maire a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

Approbation Procès-Verbal :

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020, soulève des observations. Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Gardenal Stéphane, technicien voirie à la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine, a été convié à la réunion. Ce dernier est présenté à l'assemblée.

• RENCONTRE AVEC MONSIEUR GARDENAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG :

Madame le Maire relate à l'assemblée les éléments qui ont été instruits sous l'ancienne mandature pour le projet « aménagement du centre-bourg ». Lors de la réception des devis d'enfouissement des réseaux, SIEDS/France Télécom, travaux envisagés lors du projet, se sont avérés très onéreux pour la commune. Nouvelle conception, des travaux retenus par la nouvelle équipe municipale : sécurité, embellissement et fibre (anticiper l'arrivée de la fibre, passage de fourreaux).

Monsieur Gardenal souligne que l'infrastructure de la route départementale (axe du projet) présente une fragilité. Une discussion est menée : types d'aménagements, maîtrise d'œuvre, octroi de subventions, Zone 30, réfection des trottoirs ou suppression...

Pour clôturer la discussion, Madame le Maire propose que l'équipe municipale travaille sur les souhaits de chacun, les aménagements, en tenant compte des problématiques de la voie, du flux routier et de l'enveloppe budgétaire.

Monsieur Gardenal se propose de chiffrer le ou les scénarios retenus. Une réunion sera programmée en journée, pour une visite sur site : constat de l'état actuel de la voie, projection sur les travaux définis par l'équipe municipale. Ce dernier se propose de revenir rencontrer les élus lors d'une réunion de conseil lorsque le projet sera affiné.

• CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF :

Délibération : 059-18-11-2020

Suite à la demande de Monsieur le Maire de la commune de Pamplie, une convention de mise à disposition de l'adjoint administratif, Line Proteau, a été établie et signée par les maires des communes respectives. A compter du 3 novembre 2020, l'adjoint administratif est mis à disposition partielle à raison de 4 heures hebdomadaires auprès de la commune de Pamplie, pour une durée de un mois jusqu'au 30 novembre 2020.

L'adjoint administratif percevra la rémunération correspondant à son grade, versée par la commune de le Retail. La commune de Pamplie remboursera à la commune de le Retail le montant de la rémunération et des charges sociales pour cette période. Un état des heures sera établi et signé par les deux parties. En fonction des besoins de la commune de Pamplie, cette convention pourrait être renouvelée.

Voix : 11 « Pour »

• TARIFS 2021 : SALLE LOGIS DE LA FORET ET SON HEBERGEMENT – SALLE D'ACTIVITES

Délibération : 060-18-11-2020

Tenant compte des conditions sanitaires liées au Covid 19 et aux annulations de salles, Madame le Maire propose de reconduire les tarifs votés en 2020. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition :

♦ Salle du Logis de la Forêt

Options	Tarif Commune	Tarif CCPG	Tarif hors CCPG
Préau			
Préau	41	51	62
Préau + office traiteur	62	73	87
Salle 1 (salle avec le bar)			
Salle 1	26	41	51
Salle + office traiteur	73	87	99
Chauffage	20	21	21
L'ensemble du Logis (préau-salle1-grande salle-office traiteur-local matériel)			
Repas	159	170	196
Vin d'honneur	122	134	159
Mariage	244	305	364
Concours de cartes - loto	gratuité	41	62
Associations	gratuité	41	62
Vaisselle	36	36	36
Vaisselle partielle	17	17	17
Chauffage	50€		
Ménage	72€		
Cauton	500€		

Une demi-location est demandée pour une réservation sur deux jours et toute pièce de vaisselle cassée ou manquante est facturée 1€.

♦ Hébergement du Logis de la Forêt

1) Location salle des fêtes + Hébergement

variantes	16 couchages	7 couchages	5 couchages	4 couchages
Commune	210€	92€	75€	62€
CC Parthenay Gâtine	240€	106€	85€	70€
Hors Commune	272€	124€	100€	82€
options	16 couchages	7 couchages	4 couchages	4 couchages
Forfait ménage	62€	47€	35€	30€
Forfait chauffage	42€	30€	25€	20€
Taxe de séjour	Période du 1 ^{er} avril au 31 octobre			
Cauton	500€			

Les personnes mineures (moins de 18 ans) sont exonérées de la taxe (article R233-46 et R233-47 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2) Hébergement seul : Les tarifs sont définis en nuitée

Variantes	Nuitée
Commune	15€
CC Parthenay-Gâtine	17€
Hors Commune	20€
Enfants	Gratuit jusqu'à 3 ans

A partir de 4 nuitées, il sera appliqué une remise de 10%, pour l'occupation de l'hébergement.

Les chiens seront autorisés sauf les animaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

♦ **Salle d'activités**

Variantes	Tarif Commune	Tarif CCPG	Tarif hors CCPG
		110€	120€
Associations	gratuit	20€	40€
Forfait ménage		40€	
Forfait chauffage		30€	
Caution		150€	

Madame Henriette Beudet souhaite connaître le montant « du manque à gagner » du Logis de la Forêt, suite aux désistements de location liés à la Covid.

Voix : 11 « Pour »

• **TARIFS 2021 : SALLE DES ASSOCIATIONS – PRÊT MATÉRIEL COMMUNAL - CONCESSIONS :**

Délibération : 061-18-11-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire les tarifs votés en 2020 :

♦ **Salle des Associations**

Options	Tarif Commune	Tarif CCPG	Tarif hors CCPG
Repas de famille	49	64	95
Associations	gratuit	49	49
Chauffage		20€	
Caution		150€	

Salle mise à disposition à titre gracieux pour les jeunes âgés de moins de 18 ans résidant dans la commune.

♦ **Prêt matériel communal :**

matériel	tarif
Tables	1.00€
Chaises	0.30€
Remorque (dépôt)	22.00€
Tracteur/remorque	25€/h
Tracteur/chargeur	25€/h
Tracteur/broyeur	30€/h

♦ **Cimetière :**

concession	32€ le m ² (surface minimum 2m ²)
Cave-urne	32€ le m ² (surface 1mètre sur 1)

Voix : 11 « Pour »

• **FLEURISSEMENT ENCEINTE DU LOGIS DE LA FORET :**

Délibération : 062-18-11-2020

Tenant compte du terrain, de l'exposition, des espaces à fleurir et de la volonté des élus, Monsieur Cédric Nétier, pépiniériste à Fenioux (rencontré sur site lundi 9 novembre) a présenté une offre de prix pour l'embellissement des espaces verts. Le montant de l'aménagement s'élève à la somme de 303.50€ HT. Ce dernier comprend l'aménagement devant l'hébergement, le fleurissement devant le parking, personne à mobilité réduite, la végétalisation des palox et la plantation d'un chêne vert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la proposition. Cette dépense sera imputée en investissement, article 2121, du budget communal.

L'adjoint technique se chargera des plantations qui seront mises, au préalable, en place par Monsieur Nétier.

Voix : 11 « Pour »

• **MARE ROUTE DES EAUX :**

Madame le Maire relate à l'assemblée la conversation téléphonique avec Monsieur de Villechabrolle Alain, tuteur de Madame de Villechabrolle Marie-Caroline, propriétaire de la mare route des Eaux.

Ce dernier a été à l'écoute des doléances, mais visiblement non tenu au courant des problématiques liées à ce bien. A sa demande, des documents lui ont été adressés.

• **QUESTIONS DIVERSES :**

Requête de Mr et Mme Timoncini :

Habitants au lieudit la Ronfrère, ces derniers ont pour projet de faire des aménagements en adéquation à leur situation au sein de leur habitation. Ils sont actuellement en phase d'étude et leur souhait serait de faire leur entrée principale par le chemin de randonnée. Ils demandent si la commune peut prendre en charge la mise en état du chemin jusqu'à la dite entrée. Monsieur Rémy Neau et Madame le Maire se rendront sur place après le confinement.

Travaux lieudit la Tréchonnière :

Lundi 23 novembre 2020, les travaux d'arasement et d'assainissement d'une portion de terrain seront réalisés par l'adjoint technique, aidé de Rémy Neau, en charge de la voirie. Sur site, il sera défini si un fossé peut être suffisant pour recevoir les eaux pluviales.

Curage de fossés :

Monsieur Rémy Neau est chargé d'établir un plan annuel de curage de fossés, en concertation avec l'adjoint technique. A prévoir les travaux de rigoleuse, voir avec la CUMA d'Allonne pour l'utilisation et la location.

Achat nettoyeur de vapeur :

L'achat a été effectué pour un montant de 131€TTC.

Matériel communal :

Monsieur Rémy Neau, en charge du matériel communal, fait remarquer à l'assemblée que la remorque est très vétuste et nécessite de grosses réparations. Il lui est demandé de faire une évaluation des travaux à réaliser et des devis pour l'achat d'une remorque d'occasion.

Remerciements :

Madame le Maire remercie Henriette Beaudet du don de la somme de 55€ fait à la commune, suite à l'utilisation de la salle d'activité.

Illuminations de Noël :

La livraison des illuminations est prévue semaine 48. Location du télescopique auprès de Thomas Bernard pour la pose des illuminations et l'équipement des poteaux en feuillards. Rémy Neau aidera l'adjoint technique. Intervention prévue lundi 30 novembre ou mardi 1^{er} décembre.

Machine à pain :

Une machine à pain a été installée à Allonne et Sébastien Berguer se propose de demander aux boulangers de Secondigny et de Fenioux s'ils seraient intéressés par une mise en place dans le bourg. Dans la négative, voir pour un dépôt de pain en mairie.

Plantation :

Damien Davignon informe l'assemblée que l'entreprise Dubin d'Allonne a arraché la souche au terrain de pétanque. Le chêne proche de la rampe d'accès du terrain de tennis a été enlevé et replanté sur la partie herbée du Logis de la Forêt.

Prochaine réunion de conseil : mercredi 16 décembre 2020, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt-trois heures.

La Présidente

Véronique GILBERT

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET
Excusée/Pouvoir

Carine BERNARD
Excusée/Pouvoir

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIOT
Excusé/Pouvoir

Rémy NEAU

Arnaud POIRAUT